



*École Marguerite-Bourgeois*  
68, rue Principale,  
Châteauguay, Québec J6J 3G9  
Téléphone: (514) 380-8899 poste 4461

## Conseil d'établissement

Le 6 juin 2022

Via TEAMS, 18 h 30

---

### Membres du Conseil d'établissement

Directrice de l'école :	Madeleine Boulet
Directrice adjointe de l'école :	Véronique Poirier
Membres parents :	Josée Bélanger Bianca Brunet Rehana Mohammed Chantal Véronneau
Membres enseignants :	Ginette Richard
Membre personnel de soutien :	Sylvie-Anne Carter
Membre professionnel non enseignant :	Vacant
Membres élèves :	Malika Doucet
Membre de la communauté :	Chantal Garand
<b>Membre(s) absent(s):</b>	Michelle Morin Jean-Sébastien Motard Jean-François Vachon Gabriella Vasquez

# Procès-verbal

## 1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

À 18h40, Mme Madeleine Boulet déclare officiellement la séance ouverte ayant constaté qu'il y a quorum.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

***Document consulté : Projet d'ordre du jour transmis aux membres (CE-21-22-31)***

Il est proposé par Chantal Véronneau, appuyé par Malika Doucet et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que lu, amendé et présenté séance tenante :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022
5. Suivi(s) au procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022
6. Plan de lutte pour contrer l'intimidation
7. Prévision de la clientèle 2022-2023 (lettre pour transfert volontaire)
8. Horaire session d'examens juin 2022
9. Liste d'effets scolaires et frais chargés aux parents
10. Budget prévisionnel 2022-2023
11. Activités et sorties éducatives
  - a. Spectacle de musique pour les groupes du régulier
  - b. Sortie GAER – Groupe 910 et 911
12. Mot de la présidente
13. Mot de la directrice
14. Mot de la directrice adjointe
15. Mot du représentant du comité de parents
16. Mot de la représentante des employés de soutien
17. Mot des enseignants
18. Mot des parents
19. Mot des élèves
20. Mot de la représentante de la communauté
21. Mot du membre du CA du CSSDGS
22. Varia
23. Levée de la réunion

**Adopté à l'unanimité**

### **3. Questions du public**

Aucun public

### **4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022**

#### ***Document consulté Procès-verbal du 19 avril 2022 (CE-21-22-32)***

Attendu que les membres du conseil d'établissement ont reçu le procès-verbal du 19 avril 2022 dans le délai prévu, il est proposé par Josée Bélanger appuyée par Malika Doucet et résolu que le conseil d'établissement approuve ledit procès-verbal avec les corrections suggérées tel que rédigé, amendé et lu séance tenante.

**Adopté à l'unanimité**

### **5. Suivi(s) au procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022**

Mme Madeleine Boulet revient sur le point 11 de la dernière rencontre. Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire ont tous suivi leur cours de RCR et ils ont reçu une carte identifiée à leur nom. Mme Boulet mentionne également que le spectacle de musique a eu lieu le 25 mai dernier et que ce fût un succès! Elle en profite pour féliciter M. Richer, Mme Bédard ainsi que tout le comité d'organisation qui a travaillé fort pour cette soirée. La course-école qui devait avoir lieu le 26 mai a été reportée au 7 juin. De plus, l'activité de fin d'année aura lieu puisque nous avons un taux de participation de 80%, ce qui est excellent!

### **6. Plan de lutte pour contrer l'intimidation**

Étant donné que les directions sont en moyen de pression, le plan de lutte pour contrer l'intimidation ne sera pas présenté ce soir. Celui de mai dernier est toujours effectif jusqu'à ce que nous présentions la nouvelle version, à l'automne prochain.

### **7. Prévision de la clientèle 2022-2023 (lettre pour transfert volontaire)**

Mme Madeleine Boulet mentionne que la prévision n'a pas bougé pour l'année prochaine. Les groupes restent les mêmes. Cependant, plusieurs informations restent à venir telles que : les reprises d'année, les classements. Ceci peut venir changer un peu notre clientèle pour l'année prochaine. De plus, les lettres de transfert volontaire ont été envoyées à tous. Cette procédure se fait toutes les années, dans le but de prévenir les surplus d'élèves, nous voulons connaître ceux qui seraient disponibles pour changer d'école pour une année.

## **8. Horaire session examens juin 2022**

Les membres prennent connaissance de l'horaire de la session d'examen. Un courriel a été envoyé aux parents pour informer ceux-ci de la session d'examens qui aura lieu du 20 au 23 juin 2022. Les examens se feront sur quatre journées en avant-midi et la récupération se fera en après-midi.

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Listes d'effets scolaires et frais chargés aux parents (CE-21-22-33)**

Mme Chantal Véronneau mentionne avoir reçu une lettre d'un organisme communautaire afin de diminuer le plus possible les frais scolaires chargés aux parents. Mme Madeleine Boulet mentionne que nous avons demandé à nos enseignants de s'en tenir au nécessaire et de charger vraiment ce qui sera utilisé. Par exemple, les versions numériques seront prises seulement que si cela est nécessaire. Pour ce qui est des fournitures scolaires, à quelques exceptions près, les listes restent sensiblement les mêmes.

Mme Chantal Véronneau propose d'approuver ces nouvelles listes, la demande est secondée par Mme Chantal Garand et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

## **10. Budget prévisionnel 2022-2023 (CE-21-22-34) (CE-21-22-35)**

Mme Madeleine Boulet nous présente le budget prévisionnel 2022-2023. Les montants sont reliés à la clientèle prévisionnelle. Elle nous présente les différents montants associés aux annexes, tels que : le fonctionnement, l'investissement et le budget relié au conseil d'établissement. De plus, il n'y a aucun plan de redressement prévu pour notre école, puisque nous ne sommes pas en déficit. La situation financière de l'école Marguerite-Bourgeois est bonne depuis plusieurs années.

Un montant global de 417 508,00 \$ est prévu pour l'année scolaire 2022-2023.

Un montant de 400,00 \$ est prévu pour les dépenses du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Bianca Brunet propose d'approuver ce montant global, appuyée par Mme Josée Bélanger et adoptée à l'unanimité.

**Adopté à l'unanimité**

## **11. Activité et sorties éducatives (CE-21-22-36)**

### **a. Spectacle de musique pour les groupes du régulier**

Mme Madeleine Boulet mentionne qu'il y aura un spectacle de musique pour les groupes qui ont l'option musique du régulier. Cette présentation sera offerte à tous, à la cafétéria de l'école, au coût de 2\$ payable directement à la porte. Des breuvages et chocolats seront également en vente sur place. L'argent recueilli sera déposé dans le compte pour le profil musique populaire.

### **b. Sortie GAER – Groupe 910-911**

Mme Stéphanie Chevrefils et Mme Marie-Pier Denis des groupes 910 et 911 iront au cinéma avec leurs élèves le 20 juin prochain en après-midi. Les élèves manqueront donc, deux périodes de cours et leçons pour cette sortie de fin d'année.

Mme Bianca Brunet propose d'accepter ces deux activités, Mme Chantal Véronneau seconde cette demande et les membres du conseil d'établissement adoptent à l'unanimité les sorties scolaires proposées.

**Adopté à l'unanimité**

## **12. Mot de la présidente**

Mme Chantal Véronneau mentionne qu'aujourd'hui est sa dernière rencontre du conseil d'établissement après plusieurs années à siéger sur le conseil. Elle a été contente de s'impliquer pendant toutes ces années, mais c'est le moment de passer le flambeau à une autre personne pour les années à venir. Elle mentionne que l'école Marguerite-Bourgeois a une incroyable équipe école!

## **13. Mot de la directrice**

Mme Madeleine Boulet remercie Mme Chantal Véronneau pour son implication depuis toutes ces années à Marguerite-Bourgeois. Elle mentionne également que c'est la dernière rencontre de l'année scolaire 2021-2022. De plus, il y a eu quelques complications lors du visionnement du vidéo de bénévoles de l'année. Mme Boulet profite de l'occasion pour nous le présenter à tous et en profite pour remercier Mme Marie-Ève Paquette qui s'est chargée du montage vidéo.

## **14. Mot de la directrice adjointe**

Mme Véronique Poirier nous rappelle que le 8 juin prochain aura lieu le vernissage de l'école Marguerite-Bourgeois, tout le monde est invité à participer à cette belle soirée. Deux plages horaires sont offertes, une à 17h et l'autre à 18h, selon le moment qui nous convient le mieux.

De plus, Mme Véronique Poirier annonce aux membres qu'elle quitte le CSS pour relever d'autres défis. Elle a apprécié l'expérience et son implication sur le conseil d'établissement depuis les deux dernières années.

#### **15. Mot du représentant du comité de parents**

M. Jean-Sébastien Motard est absent.

#### **16. Mot de la représentante des employés de soutien**

Mme Sylvie-Anne Carter remercie Mme Chantal Garand pour les fleurs qu'elle a reçues lors de la semaine des employés de soutien. C'est un geste bien généreux de sa part!

#### **17. Mot des enseignants**

Les enseignants sont absents lors de cette rencontre.

#### **18. Mot des parents**

Mme Bianca Brunet mentionne que le spectacle était fabuleux. Elle félicite tous les élèves et les enseignants pour cette belle organisation. Elle nomme également que c'est pour elle aussi, sa dernière année sur le conseil d'établissement, après plusieurs années à s'être impliquée parmi nous. Mme Josée Bélanger remercie les membres pour la belle année, elle remercie Mme Chantal Véronneau pour son accueil envers les nouveaux membres.

#### **19. Mot des élèves**

Mlle Malika Doucet remercie tous les membres, elle a bien aimé participer aux rencontres du conseil d'établissement.

#### **20. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Chantal Garand continuera de s'impliquer pour le tableau d'honneur tant qu'elle pourra le faire. Elle mentionne également que Mme Chantal Véronneau s'impliquera possiblement avec elle. Mme Garand félicite Mme Véronneau pour son implication depuis tant d'années.

## **21. Mot du membre du CA du CSSDGS**

Mme Michelle Morin est absente.

## **22. Varia**

Aucun varia.

## **23. Levée de la réunion (CE-21-22-37)**

À 20h15, les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mlle Malika Doucet et secondé par Mme Chantal Véronneau que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

Procès-verbal adopté le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Chantal Véronneau  
Président du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Madeleine Boulet  
Directrice